N° 252 — CXXVIIme Année | Un numéro: 5 centimes | Mardi 25 Octobre 1892.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique — OCTOBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent DIR.	Vent FORCE	ÉTAT DU CIEL
25	4.6	1.5	6.1	715.5	2.4	SO	fort	couv

Brises S.-O. et N.-E. sur le lac à 7 h. du matin. Toutes les Alpes visibles le matin. Pluie fine intermittente à partir de 11 h.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719mm,6

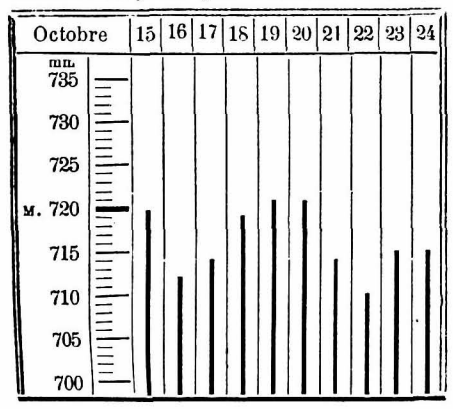

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

21	—1.5	—2.8	— 1.0	658.4		N	faibl.	nua.
22	—2.2	—2.4	—1.8	655.8	3.1	NO	moy.	couv

Du 21. Gelée blanche le matin. Brouillard sur le lac jusqu'à midi. Alpes visibles.

Du 22. Neige le matin et depuis 5 heures du soir. Brouillard intermittent sur le sol.

NIVEAU DU LAC:

Du 24 octobre (7 h. du m.): 429 m. 400

Du 25 » 429 m. 390

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE D'HAUTERIVE

La Commune d'Hauterive met au concours la place de garde-police de cette localité. Pour les conditions, le traitement et les obligations, s'adresser au président du Conseil. Entrée en fonctions: 1er janvier.

Adresser les soumissions sous pli cacheté, jusqu'au 30 novembre, au président du Conseil.

IMMEUBLES A VENDRE

MAISON A vendre ou à louer, à Cormondrèche, une petite maison avec jardin attenant et dépendances. Cet immeuble conviendrait à un vigneron. Entrée en jouissance immédiate. Prix de vente: 3600 francs.

S'adr. au notaire DeBrot, à Corcelles.

VENTE de VIGNES et CHAMPS à Bevaix

Le samedi 29 octobre 1892, dès 7 h. du soir, à l'Hôtel de Commune de Bevaix, le citoyen **Henri-Alphonse Mellier,** actuellement en Australie, vendra par voie d'enchères publiques, **les immeubles qu'il possède rière Bevaix,** soit:

Cadastre, article 1387, folio 8, n° 78. **Les Sagnes, jardin** de 137 m².

Article 1388, folio 10, n° 30. **Les Vignes de Cuard, vigne** de 800 m², 2 1/4 ouv.

Article 1390, folio 27, n° 62. **Les Balises, vigne** de 300 m². 4/5 ouv.

Article 1391, folio 41, n° 9. **La Maisonnette, pré** de 310 m². 9/10 émine.

Article 1392, folio 42, n° 18. **Les Pâquiers, champ** de 2594 m². 7 émines.

Article 1393, folio 42, n° 79. **Fin de Baulet, champ** de 1450 m². 4 1/3 émines.

Article 1594, folio 44, n° 12. **La Pérole, champ** de 1075 m². 3 émines.

Article 1395, folio 58, n° 8. **En Galilée, pré** de 1830 m². 5 1/8 émines.

Pour traiter et renseignements, s'adr. au notaire soussigné.

Boudry, le 13 octobre 1892.

H. AUBERSON, not.

TERRAIN A VENDRE à NEUCHATEL

On offre à vendre, au quartier de Trois-Portes, un terrain en nature de vigne d'une contenance de 5207 mètres carrés (15 ouv. environ). Limites: Nord, chemin de Trois-Portes; Est, Mlle Cécile de Pury; Sud, route de la Main; Ouest, M. Sjöstedt-Suchard.

Position exceptionnellement favorable comme terrain à bâtir.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de M. Clerc, notaire.

ENCHÈRES D'IMMEUBLES

Le *samedi 29 octobre 1892,* dès 8 heures du soir, on vendra, par voie d'enchères publiques, à la *Maison du village à Cormondrèche,* les immeubles suivants:

I. **Pour l'hoirie Béguin-Bühler.**

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche.

Article 60. Plan folio 35, N° 6. ***Les Niclaudes,*** vigne de 1095 mètres (3,108 ouvriers).

Article 61. Plan folio 35, N°s 15 et 16. ***Les Niclaudes,*** vigne et buissons de 1447 mètres (4,107 ouvriers).

Article 62. Plan folio 37, N° 56. ***Sur le Creux,*** vigne de 920 m. (2,682 ouv.).

Cadastre de Colombier.

Article 92. Plan folio 52, N° 46. ***A Ceylard,*** vigne de 413 m. (1,171 ouv.).

Article 93. Plan folio 53, N° 51. ***Sous le Villaret,*** vigne de 342 m. (0,971 ouv.).

II. **Pour l'hoirie Lambelet-DuBois.**

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche.

Article 1667. Plan folio 32, n° 22. ***Le Désert,*** bois de 880 mètres.

Cadastre d'Auvernier.

Article 447. Plan folio 17, N° 20. ***Creux de Malévaux,*** verger de 2237 mètres.

Article 1276. Plan folio 16, N° 47. ***Creux de Malévaux,*** verger de 1223 mètres.

Pour visiter les vignes s'adresser à M. Jean Steinmann, vigneron, à Cormondrèche, et pour les conditions de vente au soussigné.

Fe BONHOTE, notaire.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Dans les entrepôts J.-Aug. Lambert, à la gare, on vendra le 29 octobre prochain, dès les 3 heures après midi:

2 pièces vin rouge avec flacons en verre;

Un appareil automatique à cigares.

ENCHÈRES DE MOBILIER

Jeudi 27 octobre 1892, dès les 9 heures du matin, dame veuve Picco, tenancière de l'hôtel du Poisson, à Nenchâtel, vendra volontairement, par voie d'enchères publiques, à son domicile, Place des Halles n° 4, les meubles et objets suivants, tels que:

Lits complets, armoires à une et deux portes, canapés, tables, chaises, horloge, lingerie, vaisselle, verrerie, un potager avec accessoires, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à Louis Amiet, avocat, Bureau de l'Intermédiaire, rue de l'Hôpital 18, à Neuchâtel.

VENTE DE BOIS

La Commune de Corcelles Cormondrèche vendra, dans ses forêts du Pommeret, Bois-Noir et Combanel, lundi 31 octobre, les bois suivants:

492 stères sapin,
35 tas de grosses perches,
plusieurs lots de dépouille.

Le rendez-vous est à Montmollin à 8 1/2 heures du matin.

Corcelles, le 24 octobre 1892.

Conseil communal.

VENTE AUX ENCHÈRES D'OBJETS D'ART

PROVENANT DE LA

Succession de feu M. LÉON BERTHOUD, à Saint-Blaise.

Le **mercredi 26 octobre 1892,** vente des études à l'huile, aquarelles, dessins, faïences et plâtres, vases japonais, etc.

Le **jeudi 27 octobre,** vente de quelques meubles et ustensiles de ménage.

La vente aura lieu chaque jour dès 8 1/2 heures du matin, dans la maison Berthoud, au haut du village de St-Blaise. Elle se fera au comptant.

EXPOSITION des objets d'art, la veille de la vente, soit le **mardi 25 octobre,** de 9 heures du matin à midi et de 2 à 4 h. du soir. (H 1072 N)

ANNONCES DE VENTE

Jeudi 27 courant, Charles SCHMID, tourneur, rue du Bassin 1, vendra divers meubles, pendules, armes et divers objets dont on supprime le détail. Le tout provenant de son ancien patron, feu Gotfried Schumacher.

Il se recommande pour ouvrages prompts et soignés.

Spécialité d'articles pour fumeurs. — Réparations.

Le public d'Auvernier

est avisé que le **charcutier Baumann-Kohler,** de Colombier, se trouvera à Auvernier tous les mardis et vendredis, dès les 8 1/2 heures du matin à midi, avec de la **charcuterie** sèche et fraîche, et de la **viande de veau** 1re qualité. — PRIX MODÉRÉS.

— SE RECOMMANDE —

SPÉCIALITÉ de TAPISSERIE

et de fournitures pour cette brauche

Magasin rue du Château n° 4

Reçu l'assortiment d'ouvrages pour la saison d'hiver. Haute nouveauté en tapis avec et sans fourrure, fauteuils, bandes pour fauteuils, coussins, chaises, tabourets, pantoufles, etc. Un magnifique choix d'ouvrages haute nouveauté sur étoffes et toiles diverses. Nappages, dessins du dernier goût; robes, tabliers et jaquettes pour enfants, formes élégantes et dessins nouveaux.

Les ouvrages les plus difficiles peuvent être fabriqués et soigneusement terminés, sur commande.

Prix très modérés pour la haute nouveauté; prix réduits, comme par le passé pour tout ce qui est un peu plus ancien, mais parfaitement frais

Se recommande,

Albertine WIDMER.

Banque avec tiroirs et casiers, pour épicerie, à vendre. — A la même adresse, à vendre deux althères. S'adresser à Robert Peter, à Corcelles.

Raisins de table du Piémont

excellents jaunes, à 3 fr. 70.

Raisins de table du Tessin

1er choix, à 2 fr. 50 la caissette de 5 kil.

Châtaignes

belles et grosses seulement, en sacs de 10 kilos à 3 fr., de 20 kilos à 5 fr.

G. ANASTASIO, Lugano.

OCCASION

Une quantité de belles **gravures, lithographies et chromos,** encadrés, tableaux comme neufs, qui seront vendus à **bas prix**

chez P. STUDER, doreur

Rue Saint-Honoré 18, Neuchâtel.

FOURNEAU inextinguible, en bon état, à vendre. S'adres. chez Samuel Wittwer, voiturier.

Photographie. Tous les bains et solutions à des prix modérés.

Savon à détacher, fait disparaître toutes les taches sur le drap.

Engrais artificiel, pr fleurs en pots.

Malaga doré. Importation directe. La bouteille fr. 1»50.

PHARMACIE A. DONNER

Grand'rue, Neuchâtel

CHIEN D'ARRÊT

âgé de 5 ans, à vendre. Pour l'essayer, s'adresser au château de Thielle.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE

Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

SALAMI

nouveau vrai Milanais.

Au magasin de Comestibles

Charles SEINET

8, rue des Épancheurs, 8

POTAGERS de différentes grandeurs, à vendre rue de l'Industrie 15, rez-de-chaussée.

A VENDRE CHEZ FRÈRES LORIMIER

4, Rue des Épancheurs, 4

Coupe-choux de toutes grandeurs, pour la choucroute.
Fourneaux en fonte, genres divers, pour chambres.
Fourneaux-potagers à 2, 3 et 4 marmites, avec **four.**
Marmites en fonte, **émaillées** et **ordinaires.**
Marmites à vapeur.
Haches américaines et grandes **scies** pour la forêt.
Muselières pour veaux.
Bouts en caoutchouc pour biberons de veaux.
Bascules romaines de 100, 200 et 300 kilos.
Jardinières rondes pour chambres.
Tables rondes et **chaises** pour jardin.
Chauffe-pieds, pelles et **pinces** pour cheminées.
Lits en fer avec sommier élastique.
D'occasion: *Un grand lit en fer anglais, de 2 mètres de long et 1 m. 35 de large, avec matelas en deux pièces.*

Désirant liquider une partie de leurs assortiments, ils vendront dès maintenant le tout **sans bénéfice.**

PAPETERIE

Gros et Détail

FUHRER-PONCIN

4, Rue Purry, Neuchâtel.

POUR 1893:

Almanachs Berne et Vevey.
—o Almanachs français et allemands. o—
Almanachs comiques.
AGENDAS
—(Calendriers de bureau.)—
ÉPHÉMÈRES

VVE MARX BLUM

Rue du Seyon — **NEUCHATEL** — Rue des Moulins

CONFECTIONS pour hommes et jeunes gens

ASSORTIMENT COMPLET POUR LA SAISON D'HIVER EN

Pardessus de toutes formes
Habillements complets, Spencers, Chemises, etc., etc.

COMPLETS SUR MESURE

Vêtements pour Catéchumènes.

PRIX TRÈS MODIQUES

HALLE AUX CHAUSSURES

2, RUE DU BASSIN, 2

GRAND BAZAR PARISIEN

— RUE DE LA TREILLE —

J'ai l'avantage d'informer ma nombreuse et honorable clientèle qu'en raison de l'**agrandissement considérable de mes magasins,** j'ai fait des achats très importants dans les meilleures fabriques, en obtenant de nouvelles réductions de prix, ce qui me permet d'offrir des marchandises de **toute première qualité,** et encore **meilleur marché que précédemment.**

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES SOLIDES

Aperçu de quelques prix:

POUR ENFANTS & FILLETTES

Pantoufles feutre	nos 22 à 27	0 60
» »	» 28 à 35	0 75
» lisières, semelles cuir	» 19 à 22	1 10
» » »	» 23 à 26	1 25
» » »	» 27 à 30	1 50
» » »	» 31 à 34	1 75
Feutre montant, semelles cuir	» 17 à 20	0 95
Bottines feutre, bouts vernis, semelles cuir	» 17 à 20	1 50
» chagrin, montantes, doublée flanelle	» 17 à 20	1 95
» peau, doublé flanelle	» 22 à 25	2 25
» veau, double semelles, doublé flanelle	» 22 à 25	2 50
» » » » talons, doublé flanelle	» 22 à 25	3 25
Feutre montant, bouts chagrin, semelles feutre et cuir	» 26 à 29	2 60
» » » » » » »	» 30 à 34	3 —
Bottines peau, double semelles, talons	» 26 à 29	4 —
Socques montantes, doublé feutre	» 26 à 31	1 75
» » » »	» 32 à 36	2 95

POUR DAMES

Pantoufles feutre	0 85
» » 1re qualité	1 45
» » semelles feutre et cuir	1 75
» lisières, semelles cuir	1 75
» » montantes, semelles cuir	2 95
Pantoufles feutre, fortes semelles	2 45
» » » » talons.	3 25
Bottines feutre, chiquet	3 —
» » talons	4 25
» » galochées, fortes semelles	3 90
» » » » » talons	4 50
» » élastique, fortes semelles, talons	5 90
» » lacée, bord peluche, talons	5 50
» veau, lacée, doubles semelles	6 90
» » élastique, doubles semelles	7 50

POUR GARÇONS

Bottines veau, crochets, semelles brévetées	7 80
» veau fin, crochets, doubles semelles	9 50

POUR HOMMES

Pantoufles feutre	1 20
» » semelles feutre et cuir	2 25
» lisières, semelles cuir	2 40
Bottines veau, crochets, doubles semelles, cousues	7 —
» militaires, fortes semelles	9 50
» veau, à crochets, bouts anglais, doubles semelles	11 50
» » élastique, doubles semelles	9 50
» » » bouts anglais, doubles semelles	10 90
Souliers forts, ferrés, pour ouvriers	6 50
Bottes fortes, ferrées	12 75

Grand assortiment de bottines fines pour dames, messieurs, fillettes et enfants.

Bottines à triples semelles, cuir de Russie, **imperméables,** pour messieurs.
Caoutchoucs russes et anglais, pour dames, messieurs, fillettes et enfants.
Socques et sabots en tous genres. — Semelles.

— Réparations promptes et très bien faites. —

Se recommande, **C. BERNARD**

Ne pas confondre avec les anciens locaux du Grand Bazar Parisien

GRAND BAZAR PARISIEN

RUE DE LA TREILLE

Ne pas confondre avec les anciens locaux du Grand Bazar Parisien

Des Potages et du Concentré **MAGGI** viennent d'arriver chez S. STÆMPFLI - RŒTHLISBERGER *rue du Seyon.*

TOUS LES JOURS
LIÈVRE MARINÉ
AU VIN, POUR CIVET
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8.

LA FILATURE DE LAINE à Boudry

offre de *bonnes fortes laines du pays,* garanties pures, à un bout, 5 fr. 80 le kilog.; à 3 ou 4 bouts, à 6 fr. 20 le kil.
Se recommande,
GYGAX-VIOGET, fabr.

SPICHIGER & BURGER
Rue de l'Hôpital et rue du Seyon 5
DRAPERIE & NOUVEAUTÉS
VÊTEMENTS SUR MESURE pour hommes et enfants
Exécution prompte et soignée.

Vins d'Algérie et d'Italie

Excellents vins de table, rouges et blancs. S'adr. à M. Ph. Colin, Maujobia 11, ou chez M. Fritz Verdan, Bazar Neuchâtelois.

BEURRE On cherche à placer, pendant tout l'hiver, environ 50 kilos par semaine de bon **beurre frais** de 1re qualité. Pour les conditions, s'adresser à M. Friedrich Lienhard, Courrendlin, près Delémont.

4 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

UN MARIAGE A ROCHEFORT [1]

Mauvais régent ! Pénible début ! telle était la sentence que la voix de la renommée allait colporter d'un bout à l'autre du village, et même au-delà, aux Grattes, à Montesillon, à Brot, partout : une traînée de poudre. Barlin, se sentant las, et pris des « étourds », par moment, eût bien voulu rentrer chez lui, s'enfermer dans sa chambre et pleurer toutes ses larmes... Mais il pensa plus sage d'enrayer la voix de la calomnie et de couper court aux racontars en se rendant, d'emblée, à la cure, pour exposer toute sa faute à M. Jouard.

Quelques minutes après, il entrait dans le long corridor noir du presbytère. La servante l'y reçut, assez rogue, déclarant que M. le pasteur était parti depuis une heure, chez une dame Vaucher, très malade, demeurant sur la route de Chambrelien...

L'instituteur resta tout déconfit ; et, balbutiant, il ajouta :

— Serait-il permis de voir... madame ?

— Je ne sais pas, monsieur. Je vais m'informer... fit la domestique en disparaissant dans un escalier, masqué par l'obscurité régnante, et qui conduisait à l'étage.

Barlin resta seul, perdu dans la songerie de sa vilaine action, et ému des voix criardes qui, au travers des portes closes, parvenaient jusqu'à lui. Le garçon, pleurnichant, racontait la scène de l'école, parlant haut, sûr des sympathies de ceux qui l'entouraient, se répandant en plaintes contre son maître.

Pauvre enfant ! disait une voix de femme tandis qu'un gros baiser claquant se déposait sur le front de l'écolier... Pauvre enfant ! Comme on t'a maltraité !... Et l'on entendait les femmes plonger, dans un baquet d'eau, les compresses de linge dont elles essuyaient la joue sanglante du jeune écloppé. Celui ci, s'enhardissant, réchauffé par tant de sympathies, reprit toujours plus assuré, le récit de son aventure, accusant son maître, tout haut.

— Je ne faisais aucun mal ; j'ai souri, voilà tout... Il m'a frappé droit sur la figure, d'un coup de poing, je crois... Toute l'école a bien vu !

— Quelle horreur ! ajouta, frémissante, madame la ministre. Décidément, ce régent ne me plaît pas...

Subitement, les voix se turent ; la servante annonçait la visite inattendue de l'instituteur. Il y eut des chuchotements, des conciliabules.

Barlin, stationnant au corridor, souffrait le martyre. Il allait se retirer, n'en pouvant plus, quand, à la porte du salon, sur la pointe des pieds et sans bruit, Mlle Estelle apparut. Un peu triste, elle salua cordialement l'instituteur et ajouta, tout en excusant l'absence de son père :

— Vous vouliez, j'imagine, parler à papa de mon frère Paul...

— Justement, fit Barlin, tremblant comme la feuille.

— Oh ! bien, reprit-elle vivement, soyez sûr que papa n'en fera point une affaire d'état. Paul a reçu une petite éraflure à la joue. Ce ne sera rien...

Mais elle ajouta, un peu plus gauche, et toujours sincère pourtant :

— Tout le mal vient de nos villageois qui soutiennent trop leurs enfants. Ayez égard aux usages de Rochefort, voilà tout le secret de réussir ; peut-être ferez-vous bien dorénavant de retenir votre bras un peu trop prompt.

— C'est vrai ! c'est vrai ! interrompit l'instituteur, heureux d'avouer ses méfaits. Ç'a été plus fort que moi... On ne m'y prendra plus.

— Espérons, conclut la jeune fille, que tout ira pour le mieux dans la meilleure des écoles... Je le souhaite pour vous, monsieur.

Sur quoi, Jean Barlin s'en alla, ravi, mais avec des regrets, des retours sur le passé, une perplexité amère et inquiète. Cette jeune fille avait été comme l'apparition nimbée et consolante dans le déboire de ses désillusions. Oh ! qu'elle lui avait paru belle, dans la pénombre de ce corridor, les boucles de ses cheveux blonds rejetées en désordre sur son front, les yeux bleu tendre le regardant, sympathiques et songeurs, la bouche un peu plissée, avec le regret sans doute de le voir si désolé.

D'autre part, les paroles de Mme Jouard lui revenaient, martelant sa pensée, tenaillant son cœur ; et même Mlle Estelle avait fait des réserves, se bornant à des vœux, des souhaits. Etait-elle sûre de l'appui des autorités scolaires ? certaine de l'ascendant paternel sur les gens du hameau ? Enfin, cette hostilité de Mme la ministre ne pouvait-elle pas, à un moment donné, lui créer des embarras inattendus ?... Toutes ces questions se pressaient, vagues et tumultueuses, dans la cervelle de Jean Barlin qui traversa le village rapidement, moins abattu pourtant qu'à la sortie de classe, à cause de la jeune fille.

V

L'école marcha mieux, sembla-t-il, durant quelques mois. Mais il y eut des accrocs, des « castilles », des plaintes auxquelles on ne se fût pas douté, pensait la commission scolaire. A maintes reprises, les procès-verbaux de cette autorité transcrivirent des annotations comme celle-ci : « Le régent a reçu une nouvelle réprimande au sujet des « retenues » qu'il a infligées à certains élèves. M. Barlin s'emporte trop aisément. Il n'a pas le tact et la douceur qu'exige la noble vocation de l'enseignement. Les bons élèves s'attachent à lui, ajoutait le probe secrétaire, mais ce n'est point là une raison pour qu'il néglige les retardés, les esprits lents, ou qu'il leur inflige des punitions corporelles. Les bonnes têtes, parfois, se développent sur le tard. »

A la fin de l'année, comme on approchait de l'examen, le caractère de l'instituteur sembla s'aigrir davantage : effet de l'irritation d'un vie casanière, crainte de l'insuccès, froissement de vanité, toutes ces causes y contribuèrent. Il fit des fautes plus que jamais. Un jour, il administra une correction d'importance au fils du président de commune, garçon un peu benêt mais point méchant, et qui n'avait guère commis qu'une étourderie insignifiante. Puis, rentré chez lui, Barlin se désolait, confessant ses misères à Mme Morrel, écrivant à sa mère, là-bas, sur la montagne, qu'il avait grand'peine à supporter la vie, loin de la maison natale... Si bien qu'on s'inquiétait autour

[1] Extrait du volume récemment paru, ***Récits et Songeries***, par Adrien PERRET, éditeur, à Vevey.

MANTEAUX
IMPERMÉABLES

Pour faire de la place à la grande quantité de fourrures, on vendra, avec **un grand rabais,** tous les **manteaux en caoutchouc anglais,** bonne **qualité garantie,** venant d'arriver, pour messieurs, dames et jeunes filles.

AU MAGASIN

A. Schmid-Liniger

12, Rue de l'Hôpital, 12

M. A. DARDEL, droguerie-pharmacie, recommande la meilleure et la plus nutritive

FARINE D'AVOINE

pour enfants

de la fabrique **FREY,** à Aarau

à des prix très modérés.

TOUS LES JOURS

LIÈVRES FRAIS

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8.

Boulangerie

FRITZ WENGER-SEILER

22, Avenue du Crêt, 22

Tous les jours

PAIN GRAHAM

TÉLÉPHONE

DEPOT DU PAIN GRAHAM:

Boulangerie F. WENGER père

9, TREILLE, 9

Au Magasin A.-L. MEYRAT

Évole 9, NEUCHATEL

Articles Jæger, de provenance directe, bien supérieurs à toute imitation et comparativement vendus meilleur marché et avec escompte.

Seul dépôt de véritables **Laines Jæger,** dont les avantages sont justement appréciables.

Pour quelque temps seulement, liquidation de soldes de marchandises en **Chapellerie et Lainages, etc.**

Occasion sérieusement avantageuse.

AVIS AUX CORDONNIERS
ET AU PUBLIC

Cuir, tiges, clous, outils, formes et tout l'assortiment pour la cordonnerie.

Graisse extra pour noircir le cuir. — Verni en flacons pour rafraîchir les articles de voyage.

Dépôt de l'**enclume des familles,** à fr. 2, et des **protecteurs de la chaussure,** de 20 à 50 centimes la carte.

Chez E. JEANMONOD

Rue du Temple-Neuf

(vis-à-vis du bureau de la *Feuille d'avis*)

de lui, qu'on le plaignait et que, chez les personnes informées de son ardeur du travail et de son bon cœur, une sympathie unanime se manifestait en sa faveur.

Au fond, l'irritation de Barlin n'avait guère qu'un motif. Il était amoureux. Oh! le secret était impénétrable. Personne ne le savait. Le jeune homme n'en souffrait que davantage.

Barlin aimait Mlle Jouard. Cela lui était venu on ne sait comment, des quelques bribes de causeries échangées, d'une vague et mystérieuse affinité qui lie les êtres faits l'un et l'autre, association commune de pensée et de rêve, parcelle d'âme de même essence que rapprochent les destins de la vie. Car elle l'aimait, de son côté: à cause de sa malechance, de sa jeunesse inexpérimentée, et parce qu'enfin elle le trouvait très bien de sa personne.

Jamais ils n'avaient eu l'occasion de se le dire. Depuis le jour où Paul Jouard avait reçu ce malencontreux soufflet, l'instituteur ne reparut plus à la cure. M. Jouard, lui, ne lui en garda point rancune, au contraire; mais Mme la ministre fut inflexible.

(*A suivre.*)

AMEUBLEMENTS
A. RŒSLI
PLACE DU GYMNASE
NEUCHATEL

Pour cause de fin de bail et prochain changement de magasin et ateliers,

On liquidera avec de très forts rabais

les meubles et sièges suivants, tels que: Lits Louis XV, Louis XVI, et à élévation, avec leur literie, Armoires à glace, Lavabos, Tables de nuit, Bureaux de Messieurs, Bureaux de Dames, Buffets et Tables de Salle à manger, Meubles de fantaisie, etc.; Sièges, Chaises et Fauteuils bois couverts, Chaises longues, Divans-lits mécanique, Chauffeuses et Chaises légères en tous genres.

Pour la saison, à des prix très avantageux: Tapis au mètre, Milieux de Salon, Carpets, Descentes de lit, Rideaux portières.

Fabrication consciencieuse d'ébénisterie, tapisserie et décoration.

Nouveau! **SAVON DE HYACINTHE** Nouveau!

de BERGMANN & C°, à ZURICH

remarquable par son parfum très agréable. — En paquets de 3 morceaux à 60 centimes, dans les pharmacies **Bourgeois & Jordan.**

ON DEMANDE A ACHETER

Un jeune ménage, très recommandable, cherche à reprendre un bon magasin d'épicerie. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. 897

C.-A. Borel, à Serrières, est acheteur de **beaux blés et avoines.** Lui adresser offres et échantillons.

APPARTEMENTS A LOUER

On offre à louer, **à Colombier,** pour Noël prochain, un appartement de 6 à 7 pièces, avec grandes dépendances et jardin. S'adresser à M. Ernest Paris, notaire, au dit lieu, ou à Mme S. Zurcher, à Neuchâtel.

Un joli appartement bien situé, 5 pièces, donnant sur l'Avenue du Crêt. S'adr. à H^ri Bonhôte, rue Pourtalès 3.

A louer pour Noël, rue de la Treille 4, un beau logement de quatre pièces et dépendances. S'adr. rue du Bassin 6, au 2me étage.

A louer, à La Coudre, un logement de 4 chambres et toutes les dépendances nécessaires à un ménage, avec jardin. Suivant convenance, il peut y être ajouté: écurie, fenil et verger. S'adresser à L. Lavanchy, propriétaire.

A louer pour Noël, à Hauterive, un logement composé de deux chambres, cuisine, galetas et remise. S'adresser à M. E. Jeanmonod, au dit lieu.

A louer une belle chambre meublée, avec ou sans pension. S'adresser Faubourg du Crêt 19, rez-de-chaussée.

On offre à louer un logement de cinq pièces avec belles dépendances. S'adres. aux initiales R. S. 650, poste restante, Neuchâtel.

A remettre, à Auvernier, pour une ou deux personnes, un petit logement d'une grande chambre, cuisine et dépendances; vue dégagée sur le lac. S'adres. à Abram Tribolet, père, au dit lieu.

A louer, pour Noël, à Auvernier, un bel appartement de 4 pièces avec dépendances, eau sur l'évier, grande galerie et jardin. S'adr. à Mlle Wuilliomenet.

A louer, à Peseux, pour de suite ou St-Martin, un appartement de quatre chambres, réparé complètement à neuf. Admirable situation. S'adr. à M. Piguet, à Cormondrèche.

A louer, pour Noël prochain, au centre de la ville, un appartement de deux chambres et dépendances. S'adresser à l'Etude H.-L. Vouga, notaire.

Pour de suite ou pour Noël, un beau logement de 5 pièces et dépendances. S'adresser au magasin de cuir Faubourg de l'Hôpital 1.

A louer, pour le 24 octobre, un logement d'une chambre, cuisine et galetas. S'adr. au bureau d'affaires E. Joseph-dit-Lehmann, agent de droit, à Neuchâtel.

CHAMBRES A LOUER

877 Jolie et grande chambre bien meublée à louer, rue Pourtalès. S'adr. au bureau de la feuille.

Jolie chambre meublée, au midi, pour un ou deux messieurs, avec ou sans la pension. Vieux-Châtel 9, au second.

Belle chambre meublée à louer, pour un monsieur; pension si on le désire. Rue du Tertre 22, au restaurant.

Chambres confortables et bonne **pension** pour messieurs. On recevrait également une famille. Situation agréable; grand verger. Prix modéré. S'adr. Pré fleuri 3, Maladière.

De suite, une grande chambre meublée, au soleil, vue sur le lac et les Alpes, pour une ou deux personnes. Faubourg du Château 15, 1er étage, à gauche.

Chambre meublée, au soleil, à louer de suite. S'adr. Temple-Neuf 18, 4e étage,

A louer une jolie chambre bien meublée, se chauffant. S'adresser à la rue de l'Industrie 25, au 1er étage.

Belle petit chambre meublée, à louer. Rue du Concert 2, au 3me étage.

Belle grande chambre non meublée, bien située, à louer. S'adresser Faubourg du Lac 17.

Chambre se chauffant et bonne pension pour un jeune homme. S'adresser Place Purry 3, au 3me.

Chambre meublée ou non, rue du Bassin 6, 3me étage.

Pension et chambre, avec balcon. Rue Pourtalès 5, 2me étage.

Une jolie chambre meublée. S'adresser rue Coulon 4, rez-de-chaussée.

On offre à remettre une jolie chambre meublée, à deux croisées, au 1er étage. S'adresser à la boulangerie, rue des Epancheurs 10.

LOCATIONS DIVERSES

A LOUER

dans une des rues principales de la **Chaux-de-Fonds,** un **local pour boucherie,** avec appartement. S'adr. au bureau de la feuille. 866

ÉCURIE à louer, Saint-Nicolas n° 6.

ON DEMANDE A LOUER

Un monsieur cherche, pour tout de suite et dans un quartier agréable de la ville, une chambre confortable et bien chauffée, avec pension. Adresser les offres sous les initiales W. A. C. 898, au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer, **dans le haut de la ville et si possible à proximité du Funiculaire, un appartement de six pièces et dépendances.** Adresser les offres à **M. G. Etter, Vieux-Châtel 15.**

Un étudiant désire prendre logement et pension dans une famille française, puor apprendre la langue. Adresser les offres par écrit au bureau du journal, sous chiffres F. G. 894.

OFFRES DE SERVICES

Une bonne cuisinière allemande cherche place dans une honorable famille de Neuchâtel. S'adresser au magasin d'épicerie, rue du Concert.

Une jeune fille

de 19 ans, de bonne famille, **cherche** une **place** de **repasseuse, femme de chambre** ou **bonne,** dans la Suisse romande. Offres sous chiffre W. 4572, à **Rodolphe Mosse, à Zurich.**

(M. 4627 c.)

DEMANDES DE DOMESTIQUES

893 On demande, à la campagne, pour le 1er novembre, une domestique de 30 à 40 ans, très propre et consciencieuse, connaissant bien tout le service d'une maison très soignée. Bonnes recommandations sont exigées. S'adresser au bureau d'avis.

892 On cherche une jeune fille de 16 à 18 ans, pour s'aider au ménage et garder un enfant. Entrée de suite. S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme, robuste et travailleur, est demandé comme domestique. S'adresser rue du Seyon 5, au magasin.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme pourrait entrer comme **volontaire** à l'Etude H.-L. Vouga, notaire.

896 Une jeune fille, bien recommandée, mais ne parlant que français, désire trouver une place dans un magasin de la Suisse allemande. Le bureau de la Feuille d'avis indiquera.

APPRENTISSAGES

Une fabrique d'exportation de la Suisse allemande cherche, pour son bureau, un

APPRENTI

ayant fréquenté de bonnes écoles et possédant une jolie écriture. Excellente occasion d'apprendre la langue allemande et le commerce. Rétribution immédiate.

Adresser les offres aux initiales **A. 8306 G., à Haasenstein & Vogler, Berne.**

APPRENTI

895 Une maison de banque de la ville demande un apprenti pour le 1er novembre. S'adr. au bureau du journal.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Trouvé vendredi, en ville, une écharpe. La réclamer, contre les frais d'insertion, Faubourg du Lac n° 3, au 1er.

On a perdu entre Valangin et Neuchâtel, hier après-midi, une paire de gants glacés de couleur noire. Les rapporter contre récompense rue des Moulins 10, chez Mme Mury.

Perdu, dimanche, une montre de dame et chaîne en argent, de l'Evole à l'Académie, en passant par le quai et l'Avenue du Crêt, ou de l'Evole par la Place Purry à la rue des Epancheurs. La rapporter, contre bonne récompense, à l'Evole 19, 2me étage.

AVIS DIVERS

Avis aux propriétaires de chèvres. — Il y a un bouc à Peseux, comme ces années passées.

CHARLES SCHMID, tourneur

succes^r de G. SCHUMACHER

1, Rue du Bassin, 1

Sur commande: étagères, pliants, séchoirs, dévidoirs, etc.

Spécialité d'articles pour fumeurs.

Réparations en tous genres.

STÉNOGRAPHIE

M. Louis AMIET, avocat, à Neuchâtel, se propose de reprendre cet hiver le cours de sténographie qu'il a donné à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.

Un cours spécial pour dames lui ayant été demandé, celui-ci s'ouvrira le **mercredi 11 novembre, à 5 heures du soir,** au Collège latin.

Quant au cours pour messieurs, il sera donné au Collège latin également **tous les mercredis, de 8 à 9 heures du soir,** à partir du 11 novembre.

Le prix du cours est fixé à **10 francs.**

S'adresser pour tous renseignements à Louis Amiet, avocat, et chez le concierge du Collège latin.

Jean Jenk entrepreneur de menuiserie, représentant de la **parqueterie d'Interlaken,** avise toutes les personnes que cela peut intéresser, que son domicile est transféré Vieux-Châtel 9. Il se recommande pour tout ce qui concerne la menuiserie et la parqueterie.

CERCLE DU MUSÉE

Mercredi 26 octobre 1892

SOIRÉE DE

MAGIE ÉLÉGANTE

Récréation artistique et scientifique offerte par le Docteur

SARRADOSKY

Professeur de sciences occultes, doyen de l'Académie parisienne.

Vingt expériences des plus variées formeront le programme des représentations SARRADOSKY. — La nouveauté et le bon goût qui ont présidé aux créations du célèbre praticien ont été constatés par plus de 2000 recommandations et par la presse européenne.

Achat et vente de Valeurs à lots

Obligations de la Ville de Neuchâtel

LOTS MUNICIPAUX

Tirage du 1er novembre, gros lot: fr. 6000. Nous sommes vendeurs de Bons (Chances) donnant droit au tirage ci-dessus, à fr. 2 par titre.

COURT & C°, changeurs, Neuchâtel.

Théâtre de Neuchâtel

Mardi 25 octobre 1892

BUREAUX: 7 1/2 h. — RIDEAU: 8 h.

GILLETTE
DE
NARBONNE

Opérette en trois actes, paroles de MM. Henri CHIVOT et Alfred DURU

Musique d'Ed. AUDRAN

donnée par

La Troupe du Théâtre de Chaux-de-Fonds

sous la direction de M. Laclaindière

PRIX DES PLACES:

Loges grillées, 3 fr. 50. — Premières galeries numérotées, 3 fr. — Parterre numéroté, 2 fr. — Secondes galeries, 1 fr.

Location: SANDOZ - LEHMANN, Terreaux n° 3. — Musique et instruments.

AVIS

Nous avisons l'honorable public de la ville et des environs qu'à dater du 24 courant la succursale de **La Vaudoise** enverra un de ses représentants pour le nettoyage de devantures de magasins, ainsi que pour récurage après fermeture, encaustiquage et huilage, aux prix les plus réduits. — Ouvrage prompt et soigné.

Succursale de Lausanne.

Le bureau du journal indiquera où l'on peut se faire inscrire.

Leçons de peinture

sur porcelaine et à l'huile pour commençantes. Mlle Borel, Parcs 13.

Un étudiant de l'Académie désire donner des leçons de mathématiques. Prière de s'adresser rue Pourtalès 2, 2me étage, de midi à 4 heures.

A PRÊTER, contre 1re hypothèque, pour fin novembre et fin décembre, des sommes de 18,000 à 20,000 fr. S'adresser Etude H.-L. Vouga, notaire.

Mme Charles Dardel, à Saint-Blaise, demande une compagne de voyage pour une jeune fille se rendant près Vienne le 31 octobre.

LE COMMISSAIRE CLIBBORN

Chef de l'Armée du Salut en France et en Suisse

présidera **mercredi 26 octobre, à 8 heures du soir, dans la Salle de l'Ecluse,** une

Grande réunion.

SUJET:

L'INCRÉDULITÉ

Le Commissaire illustrera son sujet par le récit de plusieurs conversions d'incrédules.

Vendredi 28, réunion de sainteté, présidée par les Commissaires, à 8 heures du soir.

HOTEL ET PENSION OUVRIÈRE
(HEIMAT)

Repas sur place, à la ration, et cantine pour emporter.

Salle réservée aux pensionnaires payant 1 fr. 50 par jour.

AU CAFÉ-RESTAURANT DE L'ÉTABLISSEMENT

à toute heure

choucroute garnie (porc ou bœuf salé), **à 60 cts. la ration.**

Leçons de flûte

S'adr. rue de la Place d'Armes 5, au rez-de-chaussée, de 1 à 2 heures.

LEÇONS DE PIANO

S'adresser librairie **Delachaux & Niestlé.**

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesse de mariage.

Jean-Frédéric Neuhaus, emboîteur, Bernois, domicilié à la Chaux-de-Fonds, et Pauline-Anna Ducommun-dit-Boudry, ouvrière de fabrique, de la Chaux-de-Fonds, domiciliée à Neuchâtel.

Naissances.

20. Albert-Robert, à Jules-Albert Dellenbach, voiturier, et à Maria-Elisabeth née Kaufmann.

22. Enfant du sexe masculin, né-mort, à Louis-Auguste Crosetti, gypseur, et à Bertha née Wehrli.

22. James, à James-Jonas Hochstrasser, carrier, et à Rose-Adèle née Niklaus.

Décès.

20. Samuel-Auguste Feusier, ancien maître-gypseur, époux de Elisabeth-Louise Bulard née Gagnebin, de Neuchâtel, né le 26 février 1830.

22. Louise-Elisabeth née Favre, rentière, veuve de Jean-Gustave Alexandre Meuron, de Neuchâtel, née le 8 avril 1820.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Le *Journal des Débats* fait l'éloge de M. Droz. Il dit que sa retraite fera un grand vide dans le Conseil fédéral; son départ sera vivement ressenti par les gouvernements étrangers.

Le *Petit Journal*, reconnaissant tous les services rendus à la Suisse par l'ancien conseiller fédéral, continue en disant: «...en France, nous le regretterons moins; c'était un homme politique très habile, très retord et dont l'influence s'exerçait plutôt au profit de la triple alliance. »

Quelques points d'exclamation, c'est tout ce qu'on peut répondre au *Petit Journal*.

— La France a enfin une loi instituant légalement la conciliation entre patrons et ouvriers. La Chambre des députés a adopté samedi l'ensemble du projet de loi sur l'arbitrage après avoir repoussé les amendements tendant à rendre l'arbitrage obligatoire pour l'industrie minière. C'était introduire l'obligation pour certains cas particuliers.

Dans sa séance du 10 octobre, la Société d'agriculture du Doubs a discuté l'abaissement à 11 fr. du droit de 15 fr. inscrit dans le tarif minimum pour les fromages. Après une délibération très intéressante, dont le *Petit Comtois* nous apporte le compte rendu, la Société a émis l'avis que la protection de l'industrie fromagère française resterait assurée malgré la diminution de quelques francs sur le taux actuel de la taxe d'importation et que les prix rémunérateurs de la production dépendent surtout du perfectionnement dans la fabrication.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Environ 500 maisons se sont écroulées par suite des inondations en Sardaigne. Les eaux ont déposé 70 cadavres à Decimo.

— Dans une nouvelle réunion qui a eu lieu dimanche, à Carmaux, les mineurs ont voté la continuation de la grève jusqu'à l'arrivée de la sentence arbitrale.

— A l'occasion des fêtes de Luther qui auront lieu à Wittenberg, le 31 octobre, on s'attend à ce que l'empereur, en sa qualité de chef de l'Eglise évangélique, prononce un long discours sur la signification de cette célébration pour l'Allemagne et pour le monde protestant en général.

— A l'heure où les courses de cavalerie sont à la mode, on ne lira pas sans intérêt le récit d'une prouesse hippique accomplie au Tyrol par une jeune écuyère anglaise, Miss Tomasson, qui a parcouru à cheval en 67 1/2 heures une distance de 220 milles.

La monture de l'intrépide écuyère a fourni sans entraînement, le premier jour, une étape de 77 milles: d'Innsbruck à Botzen. Le deuxième jour, miss Tomasson est allée de Botzen à Saint-Valentin, soit 56 milles. Le troisième jour elle atteignait Landeck, le quatrième elle faisait 87 5/8 milles pour revenir à Innsbruck. Au cours de cette excursion extraordinaire, miss Tomasson a traversé le « Brenner Pass » et le « Malserhaide », deux montagnes qui ont respectivement 6125 et 3274 pieds d'altitude.

— On mande de Sysran (Russie) que, par suite de violentes tempêtes de neige qui viennent de se produire, plusieurs trains sont restés samedi en détresse sur le chemin de fer de Sysran à Viazma. Le train spécial du grand-duc Nicolas-Nicolaïevitch se trouvait dans le nombre. Les trains de secours et les ouvriers envoyés sur les lieux n'étaient pas encore parvenus le soir à enlever les masses de neige.

— Un froid intense règne en Angleterre. Il est tombé beaucoup de neige dans le Pays de Galles.

NOUVELLES SUISSES

Mesures sanitaires. — L'importation en Suisse, ainsi que le transit par la Suisse, de poissons frais, de mollusques et de crustacés (huîtres, homards, etc.), en provenance de *France*, de *Belgique*, des *Pays-Bas*, d'*Allemagne*, de *Russie* et d'*Autriche-Hongrie*, sont autorisés à partir du 26 octobre 1892. Cependant, chaque envoi doit être accompagné d'un certificat d'origine officiel attestant simultanément que les eaux desquelles proviennent les poissons, les mollusques et les crustacés sont considérées, par les autorités de ces pays, comme ne contenant aucun germe cholérique et que le lieu d'expédition n'est pas atteint par le choléra.

— L'industrie des laines insiste pour que les mesures d'interdiction d'entrée des chiffons soient levées. Toutefois, il est peu probable que le Conseil fédéral en décide ainsi pour le moment.

Berne. — Un correspondant du *Démocrate* signale le nombre considérable de pièces d'or allemandes qui sont en circulation dans le Jura bernois. L'or français a presque complètement disparu et même les écus de cinq francs ont fait place à la monnaie allemande. A la fin de chaque mois on voit les ouvriers horlogers courir de boutique en boutique pour écouler avec le moins de perte possible l'or allemand qu'ils viennent de toucher chez leurs patrons, et les propriétaires font grise mine lorsqu'on leur paie leur loyer avec cette monnaie.

D'après la même communication, certains fabricants achèteraient de l'or allemand au cours du jour, pour le donner au pair dans leurs règlements de compte, ce qui leur constituerait un gain de 15 francs par cinquante pièces de vingt marcs.

Les *Basler Nachrichten*, qui reproduisent ces renseignements, font observer qu'aux termes de l'art. 10 de la loi sur les fabriques, le paiement des ouvriers doit avoir lieu en monnaie ayant cours légal.

— M. de Wattenwyl, conservateur, a été élu au Conseil communal par 3517 voix. M. Siebemann, socialiste, a obtenu 1624 voix.

— La question des ponts sur l'Aar, qui a passionné Berne pendant plusieurs mois, vient enfin d'être résolue. A la votation de dimanche, le pont du Grenier a été accepté à une majorité écrasante de 4459 voix contre 1591 données au pont de la Maison des Orphelins.

Fribourg. — La quantité de pommes qui s'est récoltée dans la vallée de la Broye est énorme.

Les marchands les achètent toutes pour les expédier en Allemagne. Aussi les gares de la Broye présentent-elles une animation extraordinaire. D'Avenches, de Domdidier, de Faoug, de Morat, chaque jour il part plusieurs wagons, et cela continuera encore plusieurs jours. Au 14 octobre, il en a été expédié 225 mille kilos de la gare d'Avenches seulement. Les prix varient maintenant de 7 fr. à 7 fr. 50 les 100 kilos. Trois négociants faisant le commerce de fruits en ont expédié jusqu'à présent 150 wagons de la gare de Fribourg.

— La revision de la Constitution a été acceptée dimanche par les deux tiers environ des électeurs inscrits.

Genève. — Il circule en ce moment des pièces fausses de 20 centimes à l'effigie de l'Helvétie et au millésime de 1885. Elles sont assez bien imitées, mais on les reconnaît facilement à leur toucher savonneux et à leur poids, qui dépasse celui des pièces véritables.

Vaud. — Mercredi a eu lieu la seconde assemblée des industriels et commerçants de Lausanne, convoqués par le comité de la Société industrielle et commerciale, pour s'occuper de la question d'une exposition des industries vaudoises, à Lausanne. Vu la probabilité d'une exposition nationale suisse à Genève, en 1896, elle a décidé qu'il n'y avait pas lieu de donner suite au projet d'une exposition industrielle dans le canton de Vaud.

— Un drame sanglant s'est passé à Tramblais, rière Commugny, dans la nuit du 17 au 18 courant. Un nommé R., ayant eu des difficultés avec ses ouvriers pour un règlement de compte, tira un coup de revolver sur eux, sans toutefois les atteindre. Ceux-ci se ruèrent alors sur leur maître et le lardèrent de coups de couteau et de serpe. La gendarmerie de Coppet, sur l'ordre du juge, arrêta les deux ouvriers, les sieurs Caillat, Genevois, et Jaquenoud, Savoisien. Ces deux individus avaient également volé une brantée de vin à leur maître et avaient, sans succès, tenté de la vendre à Commugny. Les blessures de R. sont assez graves.

— La nouvelle route Yverdon-Yvonand, construite sur les rives du lac, est maintenant ouverte à la circulation. La collaudation en a été faite jeudi.

— Un dîner d'adieu a été offert samedi soir par les officiers supérieurs de la Ire division à M. le colonel Coutau, qui, après un court congé, rejoindra son poste d'instructeur de la IIme division, à Colombier. M. le colonel Isler, qui a quitté ce dernier poste pour celui de M. le colonel Coutau, a pris aujourd'hui même, à la Pontaise, le commandement de l'école d'aspirants officiers de la Ire division.

— La récolte des vignes de la commune de Payerne à Lavaux a dépassé les espérances. Au lieu de 40 à 50,000 litres annoncés, la récolte en blanc et en rouge a atteint 58,000 litres, ce qui ne s'est pas vu depuis 1886.

— Le conseil d'administration de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman, réuni lundi matin à l'extraordinaire, a prononcé à l'unanimité la révocation de l'ancien directeur Rochat.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Conseil d'Etat. — Le Conseil a décidé de porter au rôle officiel des membres du barreau neuchâtelois, le citoyen Otto Schmid, originaire bernois, domicilié à Berne; il a autorisé le citoyen Adolphe Ringer, originaire badois, domicilié à Boudry, à pratiquer dans le canton en qualité de commis-pharmacien.

Le Conseil a nommé l'appointé de gendarmerie Auguste Läubli, en station à Saint-Blaise, aux fonctions de garde-pêche pour la rive du lac, située dans le district de Neuchâtel, en remplacement du gendarme Alfred Jaquier; et le gendarme Alfred Jaquier, en station aux Planchettes, aux fonctions de garde-pêche sur le Doubs, en remplacement du gendarme Constant Tacheron.

Corps enseignant primaire. — Des délégués représentant les commissions scolaires de Dombresson, Chézard, Fontaines, Boudevilliers, Coffrane, Fontainemelon et Cernier, se sont réunis dans cette dernière localité le 17 octobre afin d'y examiner un projet de pétition au Grand Conseil pour l'amélioration de la situation financière des instituteurs et institutrices primaires. Valangin, non représenté, s'était prononcé par lettre pour cette amélioration; Savagnier et Villiers la réclamaient pour les institutrices seulement; le Pâquier désirait le maintien de l'état actuel; les Hauts-Geneveys, Geneveys-sur-Coffrane, Vilars et Montmollin n'avaient envoyé aucun préavis. Le *Neuchâtelois* a rendu compte de cette assemblée et nous en tirons quelques renseignements.

Le rapport constate que le traitement initial d'un instituteur (1600 fr.) est insuffisant pour un homme marié et père de famille, et que les 900 fr. alloués aux institutrices et réduits à 840 fr. par la cotisation annuelle à verser au fonds de prévoyance, sont dérisoires, surtout eu égard aux *deux* brevets (primaire et frœbelien) qu'on exige d'elles en général.

Il conclut à l'élévation du traitement initial (5 premières années) des instituteurs de 1600 fr. à 1800 fr.; haute-paie (10 ans) 60 fr.; ce qui au bout de 15 ans, donnerait le traitement maximum de 2400 fr.; — à l'élévation du traitement initial des institutrices de 900 fr. à 1050 francs; élévation de la haute-paie de 40 francs à 45 fr.; ce qui, au bout de 15 ans, donnerait le traitement maximum de 1500 fr.; — enfin, à ce que l'Etat voulût bien prendre à sa charge une partie des frais nécessités par cette majoration, en portant de 25 à 30 0/0 la subvention qu'il alloue aux communes.

Si ces propositions étaient adoptées, il en résulterait une augmentation totale de dépenses de 39,700 fr., soit pour 83 instituteurs à 200 fr., 16,600 fr. et 154 institutrices à 150 fr., 23,100 fr. D'autre part, en allouant aux communes le 25 0/0, l'Etat paie actuellement 136,672 fr. 35; en élevant la subvention au 30 0/0, il paierait 175,916 fr. 80, soit 39,244 fr. 45 de plus.

Après une longue discussion, à laquelle ce rapport, émanant de la commission scolaire de Cernier, servait de base, l'assemblée a décidé qu'une pétition demandant d'élever les traitements de tous les instituteurs et institutrices des classes primaires et enfantines sera adressée au Grand Conseil par les commissions scolaires du Val-de-Ruz.

Valangin. — Mlle Elise Perrenoud, qui a pendant vingt ans dirigé gratuitement la classe enfantine de Valangin, vient de résigner son poste devant la disposition de la loi de 1889 qui fait de la possession du brevet pour l'enseignement primaire ou du brevet frœbelien une condition *sine qua non* de la capacité pour l'enseignement.

La population tout entière regrette les services rendus par Mlle Perrenoud, et, lundi dernier, la Commission scolaire ainsi qu'un représentant du Conseil communal se sont réunis pour remettre à Mlle Perrenoud un petit gage de reconnaissance et de remerciements, consistant en une pièce d'argenterie et un riche album-diplôme, auquel M. Tripet, l'héraldiste neuchâtelois, a mis ses meilleurs soins.

CHRONIQUE LOCALE

Théâtre. — La troupe Laclaindière recommence ce soir, avec *Gillette de Narbonne*, la série des représentations qu'elle va donner cet hiver, comme elle l'a fait pour la dernière saison.

Température. — La neige, dont nous avons vu samedi en ville quelques menus flocons, est tombée en abondance dans les Montagnes. Dimanche, à la Chaux-de-Fonds, on se servait des traîneaux.

On nous écrit qu'elle a également fait son apparition à Travers, où on la voyait hier encore à environ 150 mètres au-dessus du village.

CORRESPONDANCES

NEUCHATEL, 24 octobre 1892.

Monsieur le rédacteur,

Tonhalle! Est-ce bien décidément le nom que va prendre le Chalet de la Promenade?... Le français n'a-t-il donc pas de terme qui puisse convenir à un bâtiment de ce genre?

Un Neuchâtelois vieux jeu.

NEUCHATEL, 24 octobre 1892.

Monsieur le rédacteur,

La saison des glissades volontaires et involontaires est à la porte. Avant ce moment, l'autorité compétente ne pourrait-elle pas mettre un terme au danger que courent par le gel tous ceux qui passent par le Chemin des Pavés au dessous de la fabrique Perret. Une mince nappe d'eau s'étend *continuellement* sur presque toute la largeur du chemin en cet endroit. En été, elle fait pousser une épaisse verdure qui cache et égaie un peu le négligé de ce chemin. Mais en hiver... c'est un « loton » naturel des plus dangereux! Le service de la sécurité des rues devrait anéantir celui-là en première ligne! Ne pourrait-on pas diriger autrement ce trop plein d'eau du haut de la colline?... Ou prendre la grande résolution de faire sauter quelques mines pour creuser une rigole convenable à ce ruisseau permanent?...

Serait-ce trop d'argent employé pour éviter des accidents?

Un contribuable, ennemi des chutes.

Choses et autres.

⁂ En 1857, il se fit dans le canton de Thurgovie un petit mouvement dans le but d'augmenter les traitements alors dérisoires des fonctionnaires. Cela ne nous intéresserait guère aujourd'hui, si à cette occasion l'on n'avait dressé le budget d'une famille vivant à Frauenfeld, convenablement mais sans luxe, et composée des parents, de trois enfants (un fils et deux filles) et d'une servante; le voici:

	Fr. C.
Loyer et réparations locatives	300.—
Gage et étrennes de la servante	100.—
1 1/2 livre de viande pr jour à 67 cent.	244.55
3 livres de pain quotidien à 15 cent.	164.25
Farines, pommes de terre, légumes et bouillies de toute sorte	150.
1 1/2 pot de lait par jour (13 à 16 cent.) et beurre	150.—
Café, sucre, épices, sel	70.—
1 pot de cidre par jour et 2 1/2 setiers de vin par an	100.—
2 1/2 toises de bois; 300 fagots; allumettes	100.—
Vêtements et chaussures	400.—
Linge et lingère	50.—
2 lessives et repassages	50.—
Médecin, pharmacien, impôts, assurances, ports de lettres. Dépenses inévitables imposées à la famille par son rang dans le monde: présents, souscriptions aux œuvres d'utilité publique, livres, journaux, bals, concerts, théâtre, etc.	150.—
Brasserie pour le père et le fils	300.—
Tabac et cigares (20 cent. par jour)	73.—
Réceptions	25.—
Voyages et excursions	75.—
Ensemble fr.	2501.80

⁂ Le *Temps* consacre un long article au Panorama des Alpes, de MM. Burnand, Baud-Bovy et Furet, actuellement exposé à Paris. En voici la conclusion:

« Le panorama des Alpes est une tentative tout à fait neuve et qui honore grandement les trois artistes qui l'ont réalisée. Non seulement ils y ont consacré de longs mois d'études, mais encore, afin d'en faire une œuvre d'un incontestable mérite artistique, ils y ont mis quelque chose de leur âme elle-même et de leur profonde vénération pour la montagne. Sans doute, le culte n'en est pas nouveau. Il existe des descriptions admirables des Alpes et des Pyrénées. En revanche, ce qui est à peu près sans précédent, c'est que des peintres aient réussi à en donner la sensation réelle et profonde; c'est que, sans en exagérer et sans en amoindrir les proportions fantastiques, ils aient su, en les interprétant fidèlement, leur conserver leur magnifique caractère de douceur et de majesté; c'est, en somme, d'avoir fait plus et mieux qu'un travail de simple vulgarisation destiné à l'amusement des yeux, une œuvre puissante et sincère, véritablement inspirée par la montagne, dont elle est, jusqu'à présent, la plus haute et la plus complète expression que nous sachions. »

DERNIÈRES NOUVELLES

Lausanne, 24 octobre.

Le conseil d'administration de la Compagnie générale de navigation a nommé directeur de cette Compagnie M. Rodieux, ingénieur, chef de traction du Jura-Simplon.

Paris, 24 octobre.

Le groupe viticole à la Chambre a émis le vœu qu'il ne soit porté aucune atteinte au tarif minimum voté par le Parlement et décidé qu'il s'opposera à la discussion des articles de tout projet qui comporterait une diminution sur un quelconque des articles des tarifs.

La première partie de cet ordre du jour a été adoptée à l'unanimité et la seconde à l'unanimité moins deux voix.

— A Villefranche sur Saône, une grande réunion organisée par l'Union des syndicats du Beaujolais, a voté une protestation énergique contre le traité franco-suisse.

Madame Montandon-Schaffter, les familles Schaffter, en Amérique, Mercerat, à Sonvillier, et Villard, à Orvin, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès, survenu à Berne, où il était en traitement, de leur cher neveu et cousin,

Monsieur Paul-Auguste SCHAFFTER,

âgé de 17 ans, 2 mois, 24 jours.

Neuchâtel, le 24 octobre 1892.

L'Eternel est ma portion, dit mon âme, c'est pourquoi j'aurai espérance en Lui.
Sam. III, v. 24.

L'inhumation aura lieu à Delémont.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Henri Ladame-Meuron, Madame veuve Louis Meuron-Jacot-Guillarmod, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Georges Petitpierre-Ladame, à Paris, Monsieur et Madame Otto Schmidt-Ladame, Monsieur Henri Ladame fils, Mesdemoiselles Berthe et Marthe Ladame, Mademoiselle Laure Meuron, Mademoiselle Louise Meuron, Monsieur et Madame Auguste Meuron et leurs enfants, Madame veuve Meuron-Welti et ses enfants, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Madame veuve LOUISE MEURON née FAVRE,

leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante, que Dieu a retirée à Lui, aujourd'hui, dans sa 73me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 23 octobre 1892.

L'ange de l'Eternel campe autour de ceux qui le craignent et les garantit. Ps. XXXIV, v. 8.

L'ensevelissement aura lieu mardi 25 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Terreaux n° 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CARTES DE VISITE

Grand choix de Caractères

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie

3, Rue du Temple-Neuf, 3

Bourse de Genève, du 24 octobre 1892

Actions		*Obligations*	
Jura-Simplon.	—.—	3 1/2 fédéral . .	102.10
Id. priv.	—.—	3% id. ch. de f.	—.—
Central-Suisse	—.—	3% Gen. à lots	104.1/8
N-E Suis. anc.	—.—	S.-O. 1878, 4%	512.50
St-Gothard . .	—.—	Franco-Suisse	—.—
Union-S. anc.	368.1/8	N.-E. Suis. 4%	513.25
Banque fédér.	—.—	Lomb. anc. 3%	319.75
Union fin. gen.	532.50	Mérid. ital. 3%	292.—
Parts de Sétif.	—.—	Douan. ott. 5%	474.3/8
Alpines	—.—	Prior. otto. 4%	—.—

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	99.96 1/4	100.01 1/4
Londres. .	25.15	25.18 3/4
Allemagne	123.50	123.65

Argent fin au kilo

Londres .	143.70
Hambour	143.15
Francfort	146.50

Esc. Genève 3 %

Bourse de Paris, du 24 octobre 1892

(Cours de clôture)

3% Français .	99.27	Crédit foncier	1118.75
Ext. Esp. 4%	63.50	Comptoir nat.	528.75
Hongr. or 4%	95.50	Bq. de Paris .	676.25
Italien 5% . .	92.35	Créd. lyonnais	782.50
Portugais 3%	25.50	Mobilier fran.	—.—
Rus. Orien 5%	67.30	J. Mobil. esp.	—.—
Turc 4% . . .	21.90	Banq. ottom. .	594.06
Egy. unif. 4%	501.36	Chem. Autrich.	—.—
Actions		Ch. Lombards	221.25
Suez.	2605.—	Ch. Méridien.	635.—
Rio-Tinto . . .	392.50	Ch. Nord-Esp.	160.—
Bq. de France	3940.—	Ch. Saragosse	177.50

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

Nous sommes **acheteurs** de:

4 %; Etat de Neuchâtel 1882, à 101.25 et int.
4 % » » 1885, à 101.25 »
3 3/4 % » » 1891, à 100.— »
4 % Municip. du Locle 1885, à 100.50 »
4 % » de Ch.-de-Fonds, 100.50 »
3 1/2 % Ville de Neuchâtel 1888, 95.— »

Nous sommes **vendeurs** de:

3 1/2 % Etat de Neuchâtel 1887, à 98.— et int.

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie